ACADEMIE DE MONTPELLIER

LYCEE Jean-François CHAMPOLLION

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 19 / 04 / 2022

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 12 / 04 / 2022

Présidence de : M. Laurent Thieffaine

Quorum : 14

Nombre des présents début de séance: 18

Nombre d'absents excusés : 9

Sommaire des questions traitées.

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration précédent
- Compte financier 2021
- DBM pour vote
- Questions diverses

Le Président **Le Secrétaire**

Laurent Thieffaine **Adel Chékir**

Présences au conseil.

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Proviseur	**M. THIEFFAINE Laurent**	X						
	Proviseur Adjoint	**M. CHEKIR Adel**	X						
	Adjoint Gestionnaire	**Mme ROUSSET Christine**	X						
	CPE	**Mme PIQUEMAL Nathalie**	X						
	DDFPT	**M DESCHAMPS Denis**	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	**M. BOURGI Hussein**		X		**M CANAYER Patrice**			
	Collectivité de rattachement	**Mme BOURGUET Zina**		X		**Mme THOMAS Sylvie**			
	Commune siège	**M. Régis JOUVE**	X						
	Communauté de communes	**M Bernard MODOT**		X					
Personnalité qualifiée		**M CHRISTOL Philippe**	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	**Mme DENAT Gilles**	X			**M PRADIES Laurent**			
		M BARBOZA Franck	X			**Mme MOURGUES Alexia**			
		Mme BARDY Aude	X			**M KORSO Walid**			
		M BARBATO Cyril	X			**M HAOUMALIK M'Hamed**	X		
		Mme DEGEZ Aurore	X			**Mme BRES Célia**			
		M DELHOTAL Nathan		X		**Mme HOUY Nathalie**	X		
		M BARRIER Brice				**M POLESE Stéphane**			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante								
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	**Mme MICHALET Véronique**	X			**Mme ROCCHI Samantha**			
		Mme PONS Dominique	X			**Mme GIRAUD CARRIER Leila**			
		Mme VUILLERMET Kantomalala	X			**M VALLEE Franck**			
		Mme DUPUY Anne-Marie		X		**M LAIGLE Arnaud**			
		Mme PLANTIER Karine		X		**Mme PILLE Sophie**			
	Elèves	**Melle SANNAA Rania**		X		**M ULE Bouazo**			
		Melle BEC Marine		X		**Melle THARAUD Agathe**	X		
		Melle JAULET Chloé		X		**M VANHAMME Noa**			
		Melle LEBRUN Angelina		X		**Melle VICOS VIEILLEDENT Alexia**			
		M RYCHLEWSKI Matthieu							
Total									
Invités	Proviseure adjointe	**Mme GRESSIER Olivia**	X						

Introduction

M le Proviseur débute la séance à **18h10**

M CHEKIR, Proviseur adjoint est désigné comme **secrétaire de séance**.

M. Le Proviseur propose de passer à l'ordre du jour

1/ Adoption du procès-verbal du CA du 10 Février 2022

Aucune remarque n'étant soulevée, le procès-verbal de la précédente réunion du CA est soumis au vote.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des 18 votants.

2/ Point sur le fonctionnement de l'établissement

Monsieur le Proviseur a présenté les réalisations achevées dont l'objectif est de rendre l'établissement un campus où il fait bon vivre :

- Embellissement des locaux, repeinte des couloirs.
- Nouvelle salle d'étude surveillée.
- Aménagement du hall d'entrée.
- Réaménagement et embellissement de la salle des professeurs.
- Tables d'extérieurs pour la restauration et en dehors pour une utilisation libre
- Installation de tables de tennis de table
- Bancs de fitness commandés, installés prochainement.
- Equipement des enseignants d'ordinateurs portables.
- Une journée d'actions « Champolliades » a été préparée, elle a démontré une belle synergie entre adultes et élèves (en raison des intempéries, elle est reportée au 2 juin)

Monsieur le Proviseur ajoute qu'il souhaite échanger avec les enseignants sur la possibilité de notre établissement d'adopter un fonctionnement à 10 créneaux horaires pour une journée d'enseignement comme c'est le cas de la majorité de lycées. L'idée est de décaler la rentrée d'un quart d'heure et de rallonger la fin de journée d'une demi-heure.
Monsieur le Proviseur informe les parents d'élèves que le transport scolaire, si cette organisation est retenue, s'adaptera aux nouveaux horaires.

3/ Compte financier 2021

M. Le Proviseur avant de donner la parole à Madame Rousset, Adjointe Gestionnaire – Agent comptable du lycée, précise que la réalisation du compte financier a été très compliquée en raison du changement du logiciel par le MEN. Il s'agit du progiciel Op@le qui est un outil, pour l'heure, peu fiable et qui provoque beaucoup de « bugs » ce qui a notamment entraîné de nombreux retards de paiement des bourses.

Il souligne que sa mise en œuvre a été très compliquée pour le service intendance. Il a occasionné une très grosse surcharge de travail pour la gestionnaire et a engendré pour tout le service beaucoup de stress et parfois même de découragement.

Madame Rousset présente ses excuses aux membres pour l'absence d'informations transmises avant la tenue du CA compte tenu des blocages du logiciel ce qui n'est jamais arrivé auparavant, mais tiens également à les rassurer en leur indiquant que l'exercice suivant devrait être moins chaotique.

Elle présente ensuite les différents résultats et indicateurs (cf Rapports joints en Annexe) en expliquant les anomalies de l'exercice liées à des problèmes de logiciel.

Les membres du CA n'ayant pas de questions complémentaires, **M le Proviseur passe au vote** :

1/ Admission du compte financier 2021 sans réserve : unanimité des 18 votants

2/ Ventilation du résultat de l'exercice : compte 10681 : - 9558,61€

Compte 10687 : + 30 973,62€

4/ DBM pour vote (décision budgétaires modificatives)

Présentée par Madame Christine Rousset : Il s'agit d'un prélèvement de 90 000€ sur le fonds de roulement de l'établissement visant à financer :

- Service SRH : 40 000€ sur le compte des denrées afin de faire face aux très fortes hausses tarifaires actuellement constatées sur de nombreux produits alimentaires
- Service ALO : 36 500€ pour financer les différents travaux réalisés au sein de l'établissement (salle des professeurs pour 5 000€, secrétariats pour 5 000€), achat de mobiliers pour les secrétariats (5 000€), Facture d'Eau payée à tord sur 2021 (18 000€), Contrats de vérification (2 000€) et le traitement des déchets (1 500€)
- Service AP : 13 500€ pour financer le remplacement de certains ordinateurs dans les salles de sciences physiques

Les membres du CA s'interrogent sur le non remplacement des ordinateurs des sections SN pour lesquelles il y a également de forts besoins.

M le Proviseur indique qu'en fonction des dotations que l'établissement recevra de la Région, il procédera à des achats complémentaires si nos finances nous le permettent.

Cette DBM pour vote est soumise au vote des membres du CA qui l'adoptent à l'unanimité des 18 votants.

5/ Questions Diverses

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation ont présenté au Conseil d'Administration du Lycée J.F. Champollion (Lattes) les deux motions ci-dessous :

Motion 1

Présentée par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation du Lycée Champollion au nom des 63 membres du personnel (et votée à l'unanimité) le jeudi 7 avril en heure d'information syndicale portant sur la dégradation du climat de confiance et les situations de mal être au travail pour plusieurs catégories de personnels.

Les personnels et les élèves sortent de deux années de restrictions sociales et de difficultés d'apprentissage. Cette désorganisation a demandé beaucoup d'adaptation et engendré des difficultés au général comme au professionnel pour avancer dans le programme et les apprentissages au vu des heures perdues et de la réforme.
Force est de constater une très grande démotivation et une fatigue de nos élèves. Cela vaut aussi pour les enseignants, AESH, personnels infirmerie épuisés par les adaptations successives (présentiel/distanciels, effectifs d'élèves fluctuants, mesures anti-COVID) et une réforme qui complique l'évaluation (Spé, AP difficile à réaliser, Chef d'œuvre..). Nos élèves ont des lacunes qui les mettent en difficulté alors que les exigences des programmes et examens n'ont pas changé.

Pour préciser les problèmes auxquels nous devons faire face et auxquels nous souhaitons trouver une issue :
Un sentiment de perte de sens dans les missions et les apprentissages pour le personnels et les élèves, certaines décisions apparaissant comme contraires à l'intérêt même des élèves:
-annulation unilatérale des stages de 2ndes professionnelles par la direction,
-rôle des PP dans Parcoursup, qui effectuent, hors concertation en équipe, des actes qui ne rélèvent pas de leurs missions
-disparition des heures de concertation pédagogique,
-incohérences d'EDT élèves et doncdémobilisation (trous, plages de 5h00 consécutives),
-politique d'information peu lisible pour les enseignants, (disparition florilège de communication institutionnelle, informations non partagées (agenda) ou tardives, problème péremption d'informations sur Pronote, et flot d'informations qui submerge tous les membres de la communauté éducative)
-ingérence pédagogique sous forme de remarques.
-des personnels contractuels lâchés sur poste sans formation
-Dispositif de mutualisation des aides humaines (PIAL) inhumain et contre productif. Plusieurs AESH mettent en question le renouvellement de leur contrat. Ce dispositif est une catastrophe, trop d'élèves par AESH, Emplois du temps qui change tout le temps, on retire et on rajoute des élèves aux AESH sans concertation. Des changements au dernier moment, de nouveaux élèves sont rajoutés pour une heure sans prendre le temps de les connaître , de

s'adapter et de créer un lien de confiance essentiel. Ce dispositif va à rebours d'un accompagnement respectueux et efficient des personnes à besoins particuliers et au respect des personnels d'accompagnement.

Une dégradation des relations personnel de direction-équipes éducatives :

Déjà alertée par les élus représentants sur les pressions ressenties par les personnels les années précédentes, la direction n'entend pas plus la souffrance réelle de certains personnels que la demande de bienveillance et de considération.

Les conditions de travail sont certes matérielles mais surtout humaines et sur ce point il y a urgence à changer de pratiques si on ne veut pas perdre des personnels ressources dans les équipes.

Contribuent à ce climat relationnel et social dégradé :

- la suppression des temps de concertation pédagogique institutionnalisés entre équipe et d'échanges en présentiel avec la direction (demande formulée et rejetée au dernier CA)
-des critiques ou ingérence dans la pédagogie des enseignants, des remarques sur le professionnalisme sans qu'aucune faute professionnelle ne soit imputable.
- des AESH accusés de tricherie pendant le bac blanc en déni de leurs missions d'accompagnement,
- un personnel rabroué devant ses élèves,
-une mise sous pression des personnels administratifs et AESH avec des ordres formulés de manière autoritaire
-non respect de la vie privée des élèves dans un rapport d'incident diffusé à l'ensemble des équipes pédagogiques concernées

Enfin plusieurs personnes concernées ont peur de s'exprimer et de voir leur nom cités, de peur d'aggraver les tensions entre elles et la direction.

Il est difficile de faire entendre au proviseur cet état de tension, de manque d'échanges de précipitation contre productif, pourtant il y a un vrai malaise et plusieurs personnels ont été contraints de prendre des arrêts maladie pour éviter de se mettre en danger psychiquement et physiquement.

Il y a dans ces faits une dérive à bas bruit nuisant au respect des individus , à la façon dont on les considère et dont on s'adresse à eux sans respecter leur vie privée ni leur dignité y compris lorsqu'ils rencontrent des situations professionnelles délicates.

Ce respect est le fondement essentiel de l'éducation. Il ne se quantifie pas mais se ressent.

Il règne un sentiment de méfiance entre les personnels et la direction, contrairement à la confiance revendiquée par notre institution.

Nous souhaiterions que les personnels soient valorisés dans l'exercice de leurs missions, de ce qui a été accompli de positif dans ces deux années particulièrement car actuellement ils ont l'impression que le moindre faux pas sera source de pression et de tensions. Nous demandons plus de dialogue et concertation **en amont** ainsi que le respect de tous les personnels au quotidien afin de retrouver un climat de travail serein qui permettent de conserver notre énergie pour accompagner nos élèves avec toute la bienveillance nécessaire.

Motion 2

Motion proposée par les personnels d'enseignement et d'éducation du Lycée Champollion réunis en heure d'information syndicale concernant la préparation de la rentrée 2022 : accueil des élèves entrant en Seconde , modification des horaires du Lycée Champollion, et refonte du planning de PFMP au LP

1. L'administration propose pour la rentrée 2022 une **création de plage horaire supplémentaire**. Mais elle comporte des failles et crée d'autres problèmes. **Nous demandons une véritable réflexion et concertation préalable pour ne pas être mis devant le fait accompli et surtout dans une situation très peu pédagogique :**

Nous nous interrogeons sur les facteurs qui déclenchent la volonté de changement : Cette modification permet-elle de régler certaines difficultés concernant l'emploi du temps des élèves et des enseignants et également le manque de salles ? Un regroupement de spécialités ne pourrait-il améliorer la situation ?

Les effets négatifs que nous craignons :

pour les élèves :

- emploi du temps à trous pour les élèves
- par conséquent plus grande fatigue suite à l'allongement de la journée
- après 2 années de COVID, l'attention des élèves s'est dégradée, rallonger l'EDT ne sera pas propice à leur motivation

- journée à rallonge , les élèves de notre lycée périurbain ont souvent plus de 45 minutes x2 de trajet quotidien
- moins de temps pour un travail maison efficace, les élèves sont loin de tous travailler au lycée pendant les trous de l'EDT
- il manque des lieux de vie pour les élèves tant que la nouvelle MDL ne sera pas construite
- le nombre d'AED (et des CPE, sans parler de l'infirmerie) n'augmentera probablement pas, donc moins de personnel sur la durée et notamment pour ouvrir la salle du Nil pour le travail personnel des élèves
- le personnel du CDI ne pourra pas non plus élargir l'ouverture du CDI de cinq heures
- certains élèves ont de temps de transport longs et auront des journées interminables

pour les personnels :

- horaires plus précoces et plus tardifs pour le personnels d'entretien
- plages de présence étendues pour les AESH (parfois déjà 32h de présence pour 24 heures d'accompagnement)
- allongement de la journée de travail pour les enseignants

Par conséquent, nous craignons que le lycée perde en attractivité pour les élèves et les parents, et une dégradation des conditions de travail des personnels. Les pédagogues et les professionnels de l'éducation vérifient chaque jour que les heures de fin de journée sont très peu propices aux apprentissages.

Si cependant la décision est validée, permettra-t-elle au moins de réserver un créneau en journée qui pourrait servir à la concertation entre collègues, aux réunions et actions favorisant la vie commune afin de ne pas surcharger les soirées de journées déjà combles ?

2. Concernant la **rentrée scolaire**, les enseignants s'accordent sur le fait que la rentrée des élèves, en particulier de 2nde a été faite dans la précipitation. Ces élèves ont besoin de **2 à 3 jours pleins** pour être accueillis correctement par les équipes. D'autant qu' ils auront subi la crise sanitaire. Cela demande de prendre le temps pour repartir sur de bonnes bases.

La fatigue et la démotivation sont sensibles et demandent à être prise en compte, par une démarche pédagogique collective, notamment sur l'utilisation de l'AP et la préparation des examens dont le Grand Oral.

3 La proposition de l'administration de refondre le planning de PFMP, avec un passage de 18 à 22 semaines (ce qui n'est pas le choix des autres établissements) soulève des questions sur la suppression éventuelle d'une période en Terminale, ce qui facilite l'organisation du planning scolaire mais qui remet en cause l'ADN du lycée professionnel :
C'est en terminale que les élèves font les stages les plus formateurs, et c'est aussi lors de ces deux périodes qu'ils peuvent constituer un réseau de futurs employeurs potentiels notamment en BTS alternance.
Les plateaux techniques sont limités au lycée et ce sont les PFMP qui permettaient de compenser.
Ces temps de PFMP sont les moments où il est le plus intéressant d'évaluer les élèves, à un moment où ils sont plus performants et matures.
Au vu des multiples activités pour chaque option, le fait d'enlever une période les empêche d'approfondir leur spécialités du référentiel.

Tous ces points apparaissent comme actés sans prendre en compte les conséquences sur l'ensemble des membres de la communauté éducative.
Par conséquent, pour restaurer un dialogue constructif sur ces 3 points avec l'équipe de direction et les personnels, nous demandons la mise en place d' un temps de réflexion et d'échanges **en présentiel,** incluant toutes les catégories de personnels concernées par l'accueil et le suivi de nos élèves.
Ces décisions auront un impact sur la pédagogie et la qualité de notre accompagnement des élèves, et il nous semble essentiel de prendre le temps de préparer au mieux l'année scolaire 2022-2023 après deux années où la situation sanitaire nous a conduit à travailler dans l'urgence.

Après lecture de ces motions, le proviseur se dit choqué du contenu de celles-ci. Il préfère ne pas faire de retour immédiatement mais reviendra vers les personnels et vers le conseil d'administration.